

---

## Module 3:

### SAUVEGARDE DES ENFANTS

---

#### OVERVIEW

Ce module vise à montrer aux apprenants comment interagir avec les enfants conformément aux normes de conduite de l'ONU. Il aborde les normes de conduite appropriées pour la police des Nations Unies mais illustre également le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant en utilisant des exemples de bonnes pratiques pour des interactions positives avec les enfants.

#### LEARNING OUTCOMES

- Connaître les normes de conduite de l'ONU applicables à tout le personnel des Nations Unies et les principes directeurs qui régissent l'interaction avec les enfants
- Comprendre l'importance de signaler systématiquement les cas d'inconduite et connaître les différents canaux de signalement
- Connaître la politique de tolérance zéro sur l'exploitation et les abus sexuels, l'interdiction du travail des enfants et les conséquences de ne pas adhérer

#### ACTIVITIES

- Présentation Powerpoint
- Discussion en plénière sur les études de cas
- Quiz

#### LEARNING HANDOUTS

- Dix règles sur les normes de conduite
- Politique du DOMP sur le travail des enfants
- Bulletin du Secrétaire général sur les mesures spéciales de protection contre l'exploitation et les abus sexuels
- Étude de cas 1
- Étude de cas 2

#### FACILITATION TIME

90 minutes

## NOTES DU FORMATEUR

### DIAPOSITIVE 1: Objectifs d'apprentissage

 Les policiers sont des représentants de la loi. Ils doivent donner le bon exemple en respectant et en suivant les règles établies. Lorsqu'ils respectent la loi, les policiers encouragent la population à faire de même.

 Les policiers sont souvent le premier point de contact entre le public et le système judiciaire. Leur comportement influencera la perception et le niveau de confiance du public dans le système judiciaire et la police. Si un policier agit de façon irrespectueuse et malhonnête, le public peut être réticent à communiquer avec la police à l'avenir. Cela risque d'endommager la capacité de la police à maintenir la loi et l'ordre. Selon les principes de la police communautaire, de bonnes relations de travail entre la police et la communauté sont essentielles à l'application de la loi, et la confiance est l'élément central de la police de proximité.

 Les interventions des policiers ont un impact important sur la vie des enfants avec lesquels ils interagissent. Le travail de la police affecte directement les droits des enfants. Les policiers de l'ONU encadrent et forment les policiers de l'État hôte; leur conduite doit être conforme aux normes les plus élevées.

 Les policiers de l'ONU ont deux responsabilités en matière de protection de l'enfance. Le premier concerne la protection des enfants contre les violations de leurs droits. Le second concerne le comportement des policiers de l'ONU: les policiers doivent respecter les droits des enfants et agir de manière à promouvoir les droits de l'enfant dans tous les cas, y compris lorsqu'ils interagissent avec des enfants en contact avec la loi.

 Si le personnel de l'ONU viole les normes de conduite, il est important qu'elles soient confrontées aux conséquences, tant à l'intérieur du système des Nations Unies qu'à l'extérieur, par des poursuites judiciaires si des crimes ont été commis.

 Ce module vous présentera les principales normes de conduite des Nations Unies pour le personnel des missions de maintien de la paix en matière d'interaction avec les enfants et les mécanismes de signalement des violations de ces normes.

 La diapositive 2 explique les quatre grands principes de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. La diapositive 3 fournit des exemples d'interactions positives avec les enfants. Les diapositives 4 à 9 décrivent les normes de conduite des Nations Unies pour le personnel des missions, en mettant l'accent sur l'interdiction absolue de l'exploitation et des abus sexuels et du travail des enfants. Enfin, les diapositives 10 à 14 expliquent les mécanismes de signalement d'inconduite.

## DIAPOSITIVE 2: Des principes directeurs



### DISCUSSION PLÉNIÈRE



Poser aux apprenants la question suivante en plénière:



Que pensez-vous du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant?



Répondez à quelques questions, puis complétez la discussion avec les réponses possibles suivantes.

#### POSSIBLE ANSWERS:

- ❖ Traiter l'enfant correctement
  - ❖ Donner la priorité à l'enfant
  - ❖ Écouter l'enfant: prendre au sérieux ce dont l'enfant a besoin, pas seulement ce que nous pensons être bon pour l'enfant
  - ❖ Protéger l'enfant
  - ❖ Assurer la prospérité de l'enfant
  - ❖ Respecter les droits de l'enfant
  - ❖ Tenir compte du point de vue de l'enfant dans les décisions qui le concernent
- Etc.



Le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant est un principe essentiel de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (article 3). Il souligne que le facteur le plus important dans les actions et la prise de décision concernant un enfant devrait être basé sur l'intérêt supérieur de cet enfant. Cela signifie que, dans la pratique, lorsque les agents de police traitent avec un enfant, ils doivent traiter en priorité les meilleurs intérêts de cet enfant.



Il n'y a pas de définition précise de l'intérêt supérieur de l'enfant et le principe doit être appliqué au cas par cas, en utilisant son propre jugement. Ce qui constitue l'intérêt supérieur d'un enfant ne constituera pas nécessairement l'intérêt supérieur d'un autre enfant. Une évaluation individuelle qui prend en compte la situation de chaque enfant individuellement (âge, sexe, religion, maturité, antécédents) est cruciale pour déterminer quelles actions / décisions seront dans le meilleur intérêt de cet enfant. Les principes fondamentaux et les droits des enfants inclus dans la CDE fournissent une base pour évaluer et déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant.



Poser aux apprenants la question suivante en plénière:

➔ Pouvez-vous donner un exemple d'une situation dans votre travail policier où l'intérêt supérieur de l'enfant était en conflit avec les besoins de votre enquête?

☞ Encouragez les apprenants à discuter de leur expérience ainsi que d'autres cas dont ils ont pu être témoins dans l'exercice de leurs fonctions de policiers. Un exemple pourrait être un cas où un enfant doit témoigner dans une affaire criminelle contre un membre de la famille ou un membre de la communauté. Comment cela affecterait-il l'intérêt supérieur de l'enfant? Un autre exemple est celui où les besoins psychosociaux et médicaux de l'enfant ont préséance au cours du processus d'enquête et d'entrevue. Un autre exemple pourrait être lorsque l'enfant souhaite rester avec un parent ou un parent, bien que ce dernier puisse être abusif.

💬 Le principe de non-discrimination (article 2) insiste sur l'obligation d'assurer l'égalité des chances et de traiter tous les enfants de manière égale, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine sociale, de religion, de race ou de toute autre considération. Tous les enfants jouissent des mêmes droits sans discrimination ni distinction.

💬 De plus, le principe de ne pas nuire est dérivé de la pratique médicale et est utilisé pour guider les actions humanitaires. Le principe vise à comprendre les façons dont l'aide humanitaire internationale a un impact sur les conflits et à s'assurer que l'aide n'alimente pas les conflits. Le principe se réfère également aux personnes affectées dans la réponse humanitaire, ce qui signifie que des précautions supplémentaires sont nécessaires pour s'assurer que leurs actions ne compromettent pas la sécurité des personnes qu'elles tentent d'aider ou les exposent à d'autres violences ou abus de droits ( Par exemple, que se passerait-il si vous interrogez un enfant sur un sujet sensible (violence sexuelle et identification de l'auteur) devant la communauté qui s'est rassemblée autour de vous lorsque vous êtes arrivé au village? Réponse possible: revictimisation et risque de stigmatisation ou de rejet par les pairs de l'enfant sont hautement prévisibles dans ce scénario et feraient plus de mal que de bien même si l'intention première était bonne.

💬 En outre, le principe de la confidentialité souligne qu'il convient de prendre dûment en considération la sécurité des enfants victimes de violations et de leurs familles, des témoins et autres fournisseurs d'informations, ainsi que de surveiller le personnel. Les personnes qui fournissent des informations sur les violations et les victimes devraient être protégées dans l'anonymat dans les rapports publics et la confidentialité dans le processus d'entrevue. Des protocoles pour sécuriser l'information et les données devraient être établis. Ne prenez aucune mesure qui pourrait mettre en danger l'enfant, les frères et sœurs ou les pairs même lorsque les identités sont modifiées, obscurcies ou inutilisées.

### **DIAPOSITIVE 3: Des interactions positives**

💬 Les agents de police des Nations Unies mènent un certain nombre d'activités pour protéger les enfants contre les abus, la violence et l'exploitation. Ce sont les principales activités du mandat de protection de l'enfance. Ces activités seront discutées plus longuement dans les modules suivants.

 Il y a trois types d'activités:

1. Mesures de protection de l'enfance: cette catégorie comprend la prise en compte des questions de protection de l'enfance telles que l'intérêt supérieur de l'enfant dans l'exercice de ses fonctions, la dénonciation des violations graves et le tutorat de la police de l'État hôte sur les techniques de police adaptées aux enfants. Montrer un langage corporel approprié, adapter votre approche en fonction de l'âge de l'enfant, être patient, demander son consentement à l'enfant ou l'inclure dans le processus décisionnel, etc.).
2. Activités de sensibilisation: cette catégorie comprend le soutien aux activités de promotion des droits de l'enfant, telles que les activités de sensibilisation et de sensibilisation, la sensibilisation communautaire et d'autres tâches relevant du principe de la police de proximité. L'approche policière axée sur la communauté, entre autres choses, pourrait aider à renforcer le partenariat avec les communautés et le mécanisme ingénieux qui est mis en place dans les systèmes informels de protection de l'enfance.
3. Interactions quotidiennes: au cours de votre déploiement dans une mission de maintien de la paix, vous serez en contact avec des enfants dans diverses situations quotidiennes, par exemple sur le marché, dans la rue, etc. Votre comportement au cours des interactions quotidiennes avec les enfants être guidés par les normes de conduite de l'ONU, en gardant toujours à l'esprit le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

#### **DIAPOSITIVE 4: Normes de conduite**

 Les normes de conduite de l'ONU s'appliquent à tout le personnel de maintien de la paix: militaires, policiers et civils. Les normes sont basées sur trois principes clés:

1. Les normes les plus élevées d'efficacité, de compétence et d'intégrité
2. Politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels
3. Responsabilité des commandants qui ne respectent pas les normes de conduite

 Et une mention spécifique des enfants est faite dans la règle 4 des «Dix règles: Code de conduite personnelle pour les casques bleus»:

"Ne vous livrez pas à des actes immoraux de violence ou d'exploitation sexuelle, physique ou psychologique de la population locale ou du personnel des Nations Unies, en particulier les femmes et les enfants."

 Les normes de conduite des Nations Unies sont détaillées dans différents instruments tels que l'interdiction du travail des enfants dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, les dix règles de conduite personnelle pour les casques bleus et les mesures spéciales de protection contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels.

 Distribuez le document «Normes de conduite des Nations Unies, dix règles: Code de conduite personnelle pour les casques bleus».

 Encouragez tous les apprenants à lire les règles dans leur temps libre. Tous les agents de police de l'ONU doivent connaître les règles avant leur déploiement.

### **DIAPOSITIVE 5: Normes de conduite**

 Posez la question suivante en séance plénière. Encouragez les apprenants à discuter. Ensuite, complétez la discussion avec les réponses suggérées présentées dans les diapositives suivantes.

Qu'est-ce que l'inconduite?

### **DIAPOSITIVE 6: Normes de conduite**

 L'inconduite est définie comme «le manquement d'un membre du personnel aux obligations qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies, du Statut et du Règlement du personnel ou d'autres dispositions administratives pertinentes ou des normes de conduite attendues d'un fonctionnaire international. L'inconduite peut entraîner l'institution d'un processus disciplinaire et l'imposition de mesures disciplinaires. »<sup>1</sup>

L'inconduite grave concerne des actes, y compris des actes criminels qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner, des pertes, des dommages ou des blessures graves à un individu ou à une mission. Par exemple:

- Exploitation sexuelle et abus (SEA)
- Activités criminelles, par ex. les infractions contre la personne et les infractions contre les biens, y compris la fraude, mais excluant les infractions mineures

### **DIAPOSITIVES 7 a 8: Exploitation sexuelle et abus**

 La Politique des Nations Unies sur l'exploitation et les abus sexuels (SEA)<sup>2</sup> s'applique à tout le personnel de l'ONU, y compris le personnel des missions de maintien de la paix des Nations Unies, des agences des Nations Unies et d'autres organisations des Nations Unies affiliées. La politique définit l'exploitation sexuelle comme:

"Toute tentative réelle ou tentative d'abus de position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel, ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, en profitant financièrement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'autrui."

Et l'abus sexuel comme:

---

<sup>1</sup> United Nations Conduct and Discipline, Unit: <https://cdu.unlb.org/FAQ2.aspx>

<sup>2</sup> Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels, Circulaire du Secrétaire général ST/SGB/2003/13, <http://undocs.org/fr/ST/SGB/2003/13>

"L'intrusion physique réelle ou menacée de nature sexuelle, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives".

 L'interdiction absolue de la politique s'applique à tous les enfants, sans égard au sexe, à l'âge ou à toute autre considération. La politique stipule que «l'activité sexuelle avec des enfants (toute personne de moins de 18 ans) est interdite indépendamment de l'âge de la majorité ou de l'âge du consentement au niveau local. La croyance erronée dans l'âge d'un enfant n'est pas une défense.

 Il est important de sensibiliser sur le fait qu'un comportement amical envers les enfants peut conduire à des allégations de maltraitance d'enfants par d'autres collègues (par exemple, admettre un enfant non accompagné dans une enceinte de l'ONU, tenir un enfant, étreindre un enfant, etc.).

 En tant que policiers de l'ONU, vous avez l'obligation de signaler toute violation des droits de l'enfant dont vous êtes témoin et il est essentiel que vous coordonniez avec les experts de la protection de l'enfance au sein de la mission. Ils seront en mesure de fournir un soutien et des conseils sur les mécanismes de rapports existants appropriés.



## DISCUSSION PLENIERE



Posez la question suivante en plénière :



Qu'est-ce qui rend les enfants dans les zones de conflit et d'après-conflit vulnérables à l'exploitation et aux abus sexuels?



Encouragez les apprenants à discuter et à compléter la discussion avec les réponses suggérées suivantes.

### *SUGGESTIONS DE REPONSES:*

Les enfants dans les zones de conflit et d'après-conflit sont vulnérables à l'exploitation et à l'abus sexuels pour un certain nombre de raisons différentes, y compris mais sans s'y limiter:

- Etre appauvri, non accompagné, orphelin ou sans-abri (enfants vivant dans la rue), les enfants deviennent facilement victimes de l'exploitation
- Vivre dans un camp de réfugiés ou dans un camp pour personnes déplacées sans la surveillance d'un adulte
- Être analphabète ou peu éduqué

- N'ayant aucun réseau communautaire / social ou ayant perdu ces réseaux en raison d'un conflit armé
- Être accro aux drogues
- Etc.

Distribuez le document «Mesures spéciales de protection contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels» à tous les apprenants.



Encouragez tous les apprenants à lire la politique complète dans leur temps libre. Tous les policiers de l'ONU doivent avoir une compréhension complète de la politique avant le déploiement.

### **DIAPOSITIVE 9: Interdiction du travail des enfants**



En 2011, le DOMP et le DAM ont adopté une politique interdisant le travail des enfants dans les opérations de l'ONU. La "Politique sur l'interdiction du travail des enfants dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies" stipule que: "L'utilisation d'enfants de moins de 18 ans à des fins de travail ou de prestation de services par les opérations de maintien de la paix des Nations Unies est strictement interdite."



La politique s'applique à toutes les composantes des missions de maintien de la paix des Nations Unies, y compris les contractants et leurs associés, et à tous les enfants (toute personne âgée de moins de 18 ans), quel que soit l'âge légal du travail. La politique concerne tous les types de travaux (lavage des voitures, cirage des chaussures, cuisine, nettoyage, utilisation comme messenger, etc.) indépendamment de toute forme de compensation, y compris l'argent, la nourriture ou autre compensation.



Cela signifie également que les enfants ne sont pas autorisés à effectuer des tâches dans les locaux de l'ONU. Par exemple, dans certaines cultures, il est extrêmement fréquent que les jeunes filles et garçons installent des stands pour vendre du lait ou des légumes, polir des chaussures ou laver des voitures. Ces activités ne sont pas autorisées dans les locaux de l'ONU et les agents de police de l'ONU ne doivent pas non plus soutenir ces activités lorsqu'elles sont exécutées par des enfants à l'extérieur des locaux.

### **DISCUSSION PLÉNIÈRE**

Posez aux apprenants la question suivante en séance plénière et encouragez particulièrement les apprenants qui ont déjà servi dans une mission de maintien de la paix à partager leurs expériences: Avez-vous déjà rencontré des situations similaires dans votre travail? S'il vous plaît partager quelques exemples et votre opinion.

Distribuez le document "Politique du DOMP de l'ONU sur le travail des enfants" à tous les apprenants.

Encouragez tous les apprenants à lire la politique complète dans leur temps libre. Tous les policiers de l'ONU doivent avoir une compréhension complète de la politique avant le déploiement. Les formateurs devraient souligner que le travail des enfants comprend diverses formes. Les bonnes intentions ne sont pas suffisantes. La politique interdit toutes les formes de travail des enfants, même si l'intention était de soutenir l'enfant et sa famille. Acheter des produits auprès d'enfants près des postes de police, rétribuer les enfants pour porter du matériel ou acheter de la nourriture dans un stand local où travaillent des enfants sont autant d'exemples d'actions interdites contre le travail des enfants.

### **DIAPOSITIVE 10: Signalement de l'inconduite**

Selon la politique de l'ONU, le personnel des Nations Unies a le devoir de signaler toute préoccupation ou suspicion d'exploitation et d'abus sexuels: "Lorsqu'un membre du personnel des Nations Unies exprime des préoccupations ou des soupçons concernant l'exploitation sexuelle ou les abus sexuels commis par un collègue, que ce soit dans la même agence ou non et au sein du système des Nations Unies, il doit signaler ces. " (Politique de l'ONU sur l'EES)

Les missions ont établi une série de mécanismes de signalement, y compris des équipes de conduite et de discipline, des boîtes de dépôt verrouillées, des salles de réunion privées pour permettre un signalement confidentiel, des lignes téléphoniques directes, des adresses électroniques sécurisées, des points focaux régionaux, des organisations locales de femmes. Réseau d'ONG. La politique de dénonciation des Nations Unies protège contre les représailles les membres du personnel qui signalent de bonne foi.

### **DIAPOSITIVE 11: Déclaration d'inconduite**

Tout le personnel de l'ONU est tenu de:

- Connaître le code de conduite des Nations Unies
- Signalez l'inconduite soupçonnée par les différents canaux disponibles (chaîne de commandement, points focaux, Bureau des services de contrôle interne, équipe de conduite et de discipline, etc.)
- Rapport de bonne foi étayé par des preuves
- Coopérer avec les enquêtes de l'ONU
- Faire des rapports aux fonctionnaires de l'ONU, au Bureau des services de contrôle interne (BSCI) ou à d'autres dans des circonstances particulières
- Signaler l'inconduite directement au Bureau des services de contrôle interne sans avoir besoin d'une autorisation de surveillance (ST / SGB / 273, par. 18)
- Le défaut de signalement sera considéré comme une violation de la réglementation de l'ONU et pourra entraîner des mesures disciplinaires.

### **DIAPOSITIVE 12: Conséquences de l'inconduite**

 Les conséquences de l'inconduite varient en fonction de la gravité de l'infraction. Ils comprennent pour:

L'auteur (personnel de maintien de la paix de l'ONU)

- Mesures disciplinaires
- Redéploiement
- Rapatriement, résiliation du contrat
- Licenciement des postes de commandement
- Procédure pénale
- Responsabilité financière

### **DIAPOSITIVE 13: Conséquences de l'inconduite**

 Les conséquences de l'inconduite varient en fonction de la gravité de l'infraction. Ils comprennent pour:

**Le victim (enfant):**

- Traumatisme physique
- Stress psychologique
- Stigmatisation des pairs
- Interruption du développement

### **DIAPOSITIVE 14: Les conséquences de l'inconduite**

 Les conséquences sur l'organisation dans son ensemble sont également extrêmement importantes, non seulement pour sa réputation, mais aussi sur les mandats de la mission et la contribution à la paix et la sécurité.

**L'organisation:**

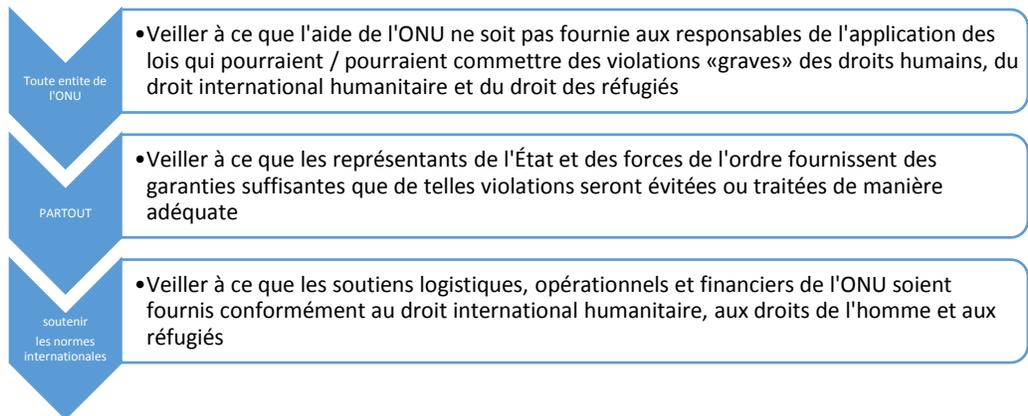
- Sa réputation
- Mise en œuvre efficace des mandats de mission
- Perte de confiance parmi les communautés locales sur le rôle protecteur des Nations Unies

### **DIAPOSITIVE 15: Politique de diligence raisonnable en matière de droits de la personne**

"La politique énonce des mesures que toutes les entités des Nations Unies doivent prendre pour veiller à ce que tout soutien qu'elles peuvent apporter à des forces autres que les forces des

Nations Unies soit compatible avec les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et avec ses responsabilité de respecter, de promouvoir et d'encourager le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés "3

En d'autres termes, toute entité des Nations Unies (Bureaux, agences, fonds et programmes des Nations Unies), en situation de conflit et hors conflit, en mission et hors mission, doit s'assurer que le soutien fourni aux forces de l'ordre non membres des Nations Unies est conforme au droit international humanitaire, aux droits de l'homme et aux réfugiés.



Pour plus de détails sur la Politique, veuillez-vous reporter au matériel d'appui fourni pour ce module.

### Discussion en plénière sur des études de cas

Temps requis: 25 minutes

10 minutes	Pour lire des études de cas et des questions de discussion
15 minutes	Pour une discussion en plénière

Distribuez les deux études de cas aux apprenants. Demandez à un apprenant de lire à haute voix l'étude de cas 1 et la question de discussion.

<sup>3</sup> Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le contexte de la fourniture d'appui par l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, Résolution A/67/775-S/2013/110 de 5 mars 2013, <http://undocs.org/fr/A/67/775>

### Étude de cas 1<sup>4</sup>

Vous êtes déployé dans une mission de maintien de la paix des Nations Unies et affecté à un poste de police à la campagne. Un jour, un jeune garçon d'un village voisin vient vous rendre visite et vous propose de nettoyer votre véhicule de l'ONU tous les jours si vous payez ses frais de scolarité. Il vous dit que vous l'aidez à poursuivre ses études et à améliorer sa vie, car son père est très pauvre et ne peut pas payer les frais de scolarité.

Vous pensez que c'est une bonne action qui va profiter au garçon. De plus, les routes sont non pavées dans votre zone d'opération et donc votre voiture est toujours sale, ce qui est faux pour l'image de l'ONU.

#### Question de discussion

1. Votre action est-elle contraire aux normes de conduite? Pourquoi?
2. Sur quel document pouvez-vous baser vos arguments?
3. Pourquoi l'emploi du garçon n'est-il pas dans son meilleur intérêt?



Encouragez les apprenants à fournir leurs réponses à la question en plénière. Si possible, notez les réponses sur un tableau de conférence ou un tableau.

Après avoir pris quelques réponses, complétez la discussion avec les réponses suggérées suivantes.

#### RÉPONSES SUGGÉRÉES:

1. Votre action est-elle contraire aux normes de conduite? Pourquoi?  
Oui, cette action viole les normes de conduite, car tout travail des enfants est interdit dans les opérations de paix de l'ONU. Ce n'est pas grave que vous ne payiez pas le garçon directement et que c'est lui qui a offert, c'est toujours le travail des enfants.
2. Sur quel document pouvez-vous baser vos arguments?

---

<sup>4</sup> Source: Spécialisée de documents didactiques sur la Protection de l'enfance pour UN maintien de la paix, Guide du formateur, DOMP.

La politique sur l'interdiction du travail des enfants dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (2011)

3. Pourquoi l'emploi du garçon n'est-il pas dans son meilleur intérêt?

Le travail des enfants n'est pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant. De plus, en le faisant travailler pour ses frais de scolarité, vous créez une dépendance; il n'aura personne pour le soutenir une fois que vous avez terminé votre déploiement et peut devoir abandonner l'école alors.

Demandez à un autre apprenant de lire à haute voix l'étude de cas 2 et la question de discussion.

### Étude de cas 2

Un officier de police de l'ONU a récemment été déployé dans une ville près d'un camp de personnes déplacées. La ville est assez grande et l'officier est nouveau, donc il ne connaît pas encore son chemin.

Un soir, l'officier quitte le complexe des Nations Unies à pied pour se rendre à son domicile dans une rue voisine. Une jeune femme s'approche de lui et lui dit qu'elle vit dans le camp. Elle lui dit qu'elle a remarqué qu'il est nouveau en ville et lui propose de lui montrer s'il achète son dîner et des boissons. On dirait qu'elle a entre 16 et 18 ans, mais l'officier ne lui demande pas son âge.

L'agent décide d'accepter l'offre et ils marchent ensemble en ville pendant une heure. Elle lui dit qu'elle a perdu ses parents et qu'elle est très pauvre. Ils s'assoient ensuite dans un petit restaurant en plein air où ils ont du poulet frit et de la bière. L'officier paie pour la nourriture et les boissons. Avant de se séparer plus tard dans la nuit, il la ramène à l'entrée du camp et l'embrasse. Elle promet de revenir le voir le lendemain.

#### Question de discussion

1. L'agent a-t-il enfreint les normes de conduite? Si oui, pourquoi?
2. Pourquoi pensez-vous que la fille a approché l'officier?
3. En tant que policiers de l'ONU, quel sera le cours des actions dans le cas où vous êtes témoin d'un tel scénario?



Encouragez les apprenants à fournir leurs réponses à la question en plénière. Si possible, notez les réponses sur un tableau de conférence ou un tableau.

Après avoir pris quelques réponses, complétez la discussion avec les réponses suggérées suivantes.

### **RÉPONSES SUGGÉRÉES:**

1. L'agent a-t-il enfreint les normes de conduite? Si oui, pourquoi?

Oui, ceci est une violation des normes de conduite. Ce que l'agent a fait équivaut à une exploitation sexuelle, car le policier utilise la vulnérabilité de la jeune fille et sa situation économique (elle a expliqué à l'agent de police qu'elle a perdu ses parents et qu'elle est très pauvre). Au-dessus de cela, la fille pourrait être un enfant, car son âge n'est pas connu. Embrasser est considéré comme un acte sexuel. L'agent semble vouloir commencer une relation avec la fille comme il a accepté de la revoir le jour suivant.

2. Pourquoi pensez-vous que la fille a approché l'officier?

Elle est seule et pauvre, alors elle espère probablement que l'agent lui fournira de la nourriture supplémentaire et peut-être d'autres articles, et de la protection, s'ils développent une relation. Malgré ce que l'officier peut penser, elle le fait par nécessité et non parce qu'elle s'intéresse à lui. De plus, même si elle s'intéresse à lui, il existe toujours une relation d'exploitation du fait que le policier est en position de force du fait de son statut de personnel de l'ONU et de son avantage économique.

Encouragez les apprenants à fournir leurs réponses à la question en plénière. Si possible, notez les réponses sur un tableau de conférence ou un tableau.

Après avoir pris quelques réponses, complétez la discussion avec les réponses suggérées suivantes.

### **RÉPONSES SUGGÉRÉES:**

En tant que policiers de l'ONU, quel sera le cours des actions dans le cas où vous êtes témoin d'un tel scénario?

- Signaler immédiatement les faits observés par l'équipe de conduite et de discipline
- Signaler l'événement au superviseur afin de sensibiliser à la nécessité de fournir un rappel sur le code de conduite des Nations Unies et la politique d'EES à tous les policiers de l'ONU présents sur le lieu d'affectation.

- Essayer de sensibiliser les communautés au moyen d'activités de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels et les mécanismes de protection de l'enfance.

### **DIAPOSITIVE 16: Questions**

Demandez aux apprenants s'ils ont des questions sur le contenu de ce module. Il est important de laisser suffisamment de temps pour répondre à toutes les questions.

### **DIAPOSITIVES 17: Messages clés**

Les diapositives des messages clés récapitulent les points importants qui se rapportent aux objectifs du module tels que décrits au début de la session. Demandez aux apprenants quels sont les messages clés avant de montrer la diapositive avec les réponses possibles. Cela les aidera à synthétiser et à intégrer les concepts clés enseignés tout au long du module et cela vous aidera à évaluer l'apprentissage et à vous concentrer sur les lacunes ou les inexactitudes.

Posez la question suivante en séance plénière. Encouragez les apprenants à discuter. Ensuite, complétez la discussion avec les réponses suggérées présentées dans les diapositives suivantes.

Quels sont les messages clés de ce module?

### **DIAPOSITIVES 18 et 19: Messages clés**

#### **Messages clé**

1. La Police des Nations Unies doit se conformer aux normes les plus élevées de comportement et de pratique - ce sont des modèles, des mentors et de bons exemples pour la population locale et la police d'accueil.
2. Il est important que le personnel de l'ONU subisse des conséquences si des mauvaises conduites ont été commises, et que les mauvaises conduites soient correctement signalées.
3. La police de l'ONU a la responsabilité non seulement de promouvoir les droits de l'enfant, mais aussi de s'abstenir de toute action qui cause un préjudice aux enfants.
4. La politique Tolérance Zéro interdit toute forme de contact sexuel avec des enfants (garçons et filles de moins de 18 ans).
5. Les principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant devraient guider les actions de la police des Nations Unies en ce qui concerne les enfants.



Distribuez le quiz du module aux apprenants et donnez-leur 10 minutes pour répondre aux questions. Ensuite, distribuez les réponses pour l'auto-correction. Demandez aux apprenants de travailler par deux et de corriger les réponses des uns et des autres.